

Nom et Prénom..... N° Etudiant

Tél. Email(prenom.nom) :@universite-paris-saclay.fr

Division : A ☐ B ☐

Étudiant redoublant : oui ☐ non ☐

Enseignements	Semestres	ECTS	CM	TD	Évaluations		Seuil de compensation
					Session 1	Session 2	
BCC1. Résoudre un problème juridique		36					10/20
Droit civil 3 – Obligations : contrats	3	5	33	15	ECT	ET	
Droit administratif I	3	5	33	15	ECT	ET	
Droit civil 4 – Obligations : responsabilité civile	4	5	33	15	ECT	ET	
Droit administratif II	4	5	33	15	ECT	ET	
Droit privé des affaires	4	3	33		ET	ET	
1 TD au choix au semestre 3 (2 UE obligatoires) :							
Droit pénal général	☐ avec TD ☐ sans TD	5 / 3	33	(15)	ECT ou ET	ET	
Droit de l'UE - Cours en anglais	☐ avec TD ☐ sans TD	5 / 3	33	(15)			
Droit de l'UE - Cours en français	☐ avec TD ☐ sans TD	5 / 3	33	(15)			
1 UE au choix au semestre 4 :							
Procédure pénale	☐	5	33	15	ECT	ET	
Finances publiques	☐						
BCC2. Situer un problème dans son contexte		15					8/20
Histoire du droit privé depuis la Révolution	3	2.5	30		ET	ET	
Enjeux de la transition écologique	3	2.5	SPOC		VSN	VSN	
Introduction à la philosophie et à la sociologie du droit	3	2.5	30		ET	ET	
Histoire de l'État – Les institutions politiques et sociales de l'Antiquité	4	2.5	30		ET	ET	
1 UE au choix au semestre 4 :							
Grands systèmes de droit : cours en français	☐	2.5	30		ET	ET	
Grands systèmes de droit : cours en anglais	☐	2.5	30		ET	ET	
1 UE au choix au semestre 4 :							
Monnaie et Finances	☐	2.5	30		ET	ET	
Économie internationale et européenne : cours en anglais	☐	2.5	30		ET	ET	
Économie internationale et européenne : cours en français	☐	2.5	30		ET	ET	
BCC3. Agir et communiquer		9					10/20
Informatique (Pix)	3	1		15	ECT	ET	
Méthodologie documentaire	3	1		2	VSN	VSN	
Anglais 1	3	2		15	ECI		
Projet professionnel II (Rencontres métiers)	4	1			VSN	VSN	
Anglais 2	4	2		15	ECI		
1 UE au choix à chaque semestre :							
Projet personnel (dont engagement étudiant)	3 ☐	1			VSN	VSN	
Projet académique	3 ☐				VSN	VSN	
Atelier cassation administrative*	4 ☐	1		7.5	ECI		
Atelier cassation civile *	4 ☐			7.5	ECI		
Total annuel		60					
1 option facultative	S3 ☐ S4 ☐	Point bonus				ECI	

* **Capacité d'accueil de Licence 2 Sceaux (Divisions A et B) :**

- Atelier Cassation :
 - Atelier Cassation administrative : **140** (= 5 ateliers)
 - Atelier Cassation civile : **140** (= 5 ateliers)

Modalités de contrôle des connaissances :

VSN : validation sans note : le résultat est « Admis » ou « Défaillant »

ECT : Evaluation continue et terminale :

- Session 1 : 50% note contrôle continu + 50% note examen de fin de semestre.
- Session 2 : voir la [note interprétative des MCC Licence](#).

ET : Evaluation terminale :

- Session 1 : examen de fin de semestre
- Session 2 : examen de session 2.

ECI : Evaluation continue intégrale en une session unique :

- Session 1 : épreuves de contrôle continu (intégration d'une épreuve de "seconde chance" au cours de l'UE et avant la période des examens) qui donnent lieu à une note finale.
- Session 2 : report de la note de session 1 en session 2

SPOC : cours en ligne sur e-Campus

BCC : Bloc de compétences et connaissances.

Dispense : cette UE n'entre pas dans le calcul de la moyenne du BCC

Options facultatives (point bonus) : 0.25 point par année (avec une note de 20/20 à chaque semestre) ou 0,125 par semestre (avec une note de 20/20). L'attribution de point bonus est proportionnelle à la note obtenue.

- Au semestre 1 : LV2, Sport, Atelier culturel, Pratique d'un instrument ou Engagement étudiant
- Au semestre 2 : Atelier culturel, Pratique d'un instrument ou Engagement étudiant

Conditions de validation de l'année de Licence 2 :

Validation de tous les BCC (moyenne supérieure ou égale à 10/20 et résultat « Admis »), ou remplir toutes les conditions suivantes :

- Moyenne générale supérieure ou égale à 10/20 ; ET
- BCC1 : moyenne supérieure ou égale à 10/20 ; ET
- BCC2 : moyenne supérieure ou égale à 8/20. Le BCC2 peut être compensé par le BCC1 ; ET
- BCC3 : moyenne supérieure ou égale à 10/20 ; ET
- Le BCC 3 ne peut compenser aucun autre BCC ; ET
- La moyenne pondérée des BCC1 et BCC2 doit être égale ou supérieure à 10/20 ; ET
- Les UE évaluées en « VSN » doivent obligatoirement être validées « Admis », faute de quoi le BCC ne peut pas être validé.

Je soussigné(e)..... atteste avoir activé mon compte Adonis (adresse mail Paris-Saclay) via <https://adonis.universite-paris-saclay.fr/activation/> (unique contact pour toute communication administrative à l'université Paris-Saclay) et avoir pris connaissance du [Règlement des études](#) ainsi que des modalités* particulières applicables à ce contrat pédagogique consultables sur le site.

Date et signature de l'étudiant